

# 4 La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur

**Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 28,7 milliards d'euros en 2013. Cette dépense a été multipliée par 2,5 depuis 1980 (en prix constants). En 2013, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 11 540 euros, soit 40,1 % de plus qu'en 1980 (en euros constants).**

**L**a collectivité nationale a consacré, en 2013, 28,7 milliards d'euros à l'enseignement supérieur. Depuis 1980, cette dépense a connu une forte croissance (+ 2,8 % en moyenne par an). Son poids dans la dépense intérieure d'éducation (DIE) est passé de 15,0 % en 1980 à 19,8 % en 2013 (tableau 4.1).

La progression de la DIE du supérieur, en euros constants, est contrastée dans le temps. D'abord très rapide de 1980 à 1995 avec une hausse de 4,2 % en moyenne par an, elle n'est plus que de 1,5 % par an de 1996 à 2005. Elle s'accélère ensuite de 2006 à 2010 avec 3,1 % en moyenne par an, grâce à un effort budgétaire accru, sans toutefois retrouver le niveau de progression des années 1980. Depuis 2010, elle croît plus lentement, en moyenne de 0,5 % par an.

Si, sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du supérieur a été multipliée par 2,5, la croissance de la dépense moyenne par étudiant est, en revanche, moins rapide, car le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur double sur la période. La dépense par étudiant atteint ainsi 11 540 euros en 2013, soit 40,1 % de plus qu'en 1980. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmentait de 63,1 %. La période 2006-2010, qui connaît à la fois une augmentation rapide de la DIE et un ralentissement de la croissance des effectifs inscrits, voit la dépense par étudiant augmenter de 2,1 % en moyenne par an. En revanche, depuis 2010, le ralentissement de la DIE conjuguée à une reprise de la hausse des effectifs se traduit par une baisse de la dépense par étudiant de 0,9 % par an.

Les comparaisons internationales (qui reposent sur des données nationales pas toujours homogènes) montrent que la dépense annuelle moyenne par étudiant en France est, en 2011, un peu supérieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE (15 380 équivalents-dollars contre 13 960) (figure 4.3). Le coût moyen d'un étudiant estimé par l'OCDE de manière cumulée sur l'ensemble de la durée de ses études supérieures, place la France près de la moyenne (figure 4.4).

Les coûts moyens par étudiant sont très différents selon les filières de formation (figure 4.2). Ils varient, en 2013, de 10 850 euros par an pour un étudiant d'université à 13 340 pour un étudiant de STS et 14 850 pour un élève de CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles). Néanmoins, au cours des années récentes, ces dépenses moyennes ont tendance à se rapprocher. Le coût théorique d'une scolarité de 18 ans, menant sans redoublement à une licence, est évalué à 147 910 euros en 2013, quand une scolarité en 17 ans menant à un BTS reviendrait à la collectivité à 145 785 euros.

La part de l'État est prépondérante dans le financement de la DIE pour le supérieur (70,4 %), loin devant celles des collectivités territoriales (10,5 %) et des ménages (8,7 %). Certaines aides directes ou indirectes financées par l'État, et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'éducation supérieure : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut étudiant (allocation logement à caractère social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2013 la dépense par étudiant de 11 540 euros à 12 760 euros. ■

*La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement supérieur et les activités liées : œuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, recherche universitaire, etc. Elle ne comprend pas la formation continue.*

*Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Ainsi en 2012, la mesure de la formation continue et des dépenses des communes et des ménages est revue. Les résultats sont aussi modifiés par le passage à la base 2010 de la comptabilité nationale intégrant notamment Mayotte dans le champ. Le niveau du PIB est également affecté par le changement de base. Ce rebasage ainsi que les modifications apportées en 1999 (intégration des DOM) et en 2006 (passage à la LOLF) provoquent des ruptures dans les séries brutes. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données ont fait l'objet d'une rétropolation jusqu'en 1980. Les montants ainsi recalculés et présentés ici diffèrent donc de ceux des éditions précédentes de L'état de l'École.*

*Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. Pour les comparaisons internationales, sont également comptabilisées les dépenses de R&D relatives à certains organismes (ex. : CNRS). Les indicateurs internationaux sont présentés en équivalents-dollars (voir méthodologie indicateur 2 p. 16).*

Sources : MENESR-DEPP ; OCDE pour les comparaisons internationales. Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, public et privé.



# La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur 4

## 4.1 – La dépense d'éducation pour le supérieur (y compris l'apprentissage de niveau supérieur)

	1980	2000	2010	2012	2013p
<b>DIE pour le supérieur<sup>1</sup></b>					
aux prix courants (en milliards d'euros)	4,4	18,6	27,4	28,1	<b>28,7</b>
aux prix de 2013 (en milliards d'euros)	11,4	22,9	28,3	28,4	<b>28,7</b>
Part dans la DIE (en %)	15,0 %	17,0 %	19,5 %	19,8 %	<b>19,8 %</b>
Dépense moyenne par étudiant <sup>1</sup> aux prix de 2013 (en euros)	8 240	10 470	11 850	11 600	<b>11 540</b>
<b>Structure du financement initial<sup>2</sup></b>					
État		71,4 %	70,2 %		<b>70,4 %</b>
dont MENESR			62,9 %	62,6 %	<b>62,9 %</b>
Collectivités territoriales		10,6 %	10,7 %		<b>10,5 %</b>
Autres administrations publiques <sup>3</sup>		1,7 %	2,1 %		<b>2,1 %</b>
Entreprises		7,8 %	8,4 %		<b>8,3 %</b>
Ménages		8,5 %	8,6 %		<b>8,7 %</b>

2013p : données provisoires.

1. La réévaluation de la DIE et de la dépense moyenne (voir méthodologie ci-contre) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2013.

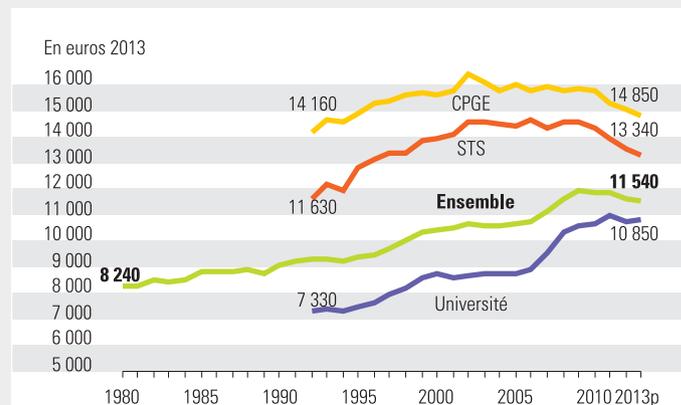
2. La structure du financement initial n'a pas pu être réévaluée avant 2006 (voir méthodologie ci-contre).

3. Y compris chambres consulaires.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPR.

## 4.2 – Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2013 (1980-2013)



2013p : données provisoires.

Note : les séries sont réévaluées pour tenir compte des évolutions méthodologiques.

Elles diffèrent donc de celles des éditions précédentes de *L'état de l'École*.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPR.

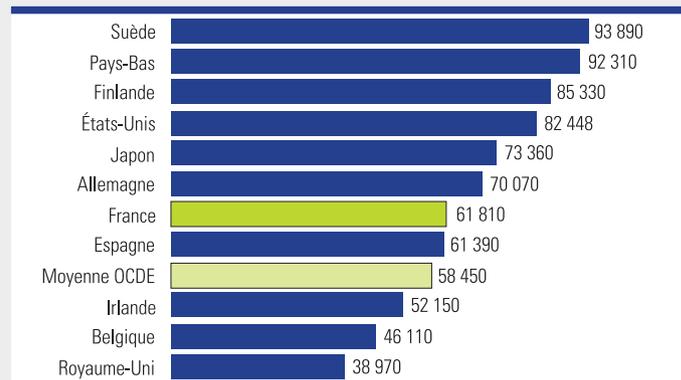
## 4.3 – Dépense moyenne annuelle par étudiant, y compris activités de recherche et développement<sup>1</sup>, en équivalents-dollars (2011)



1. Voir méthodologie ci-contre.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2014.

## 4.4 – Dépenses cumulées par étudiant, pendant la durée moyenne de ses études (y compris recherche), en équivalents-dollars (2011)



Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2014.